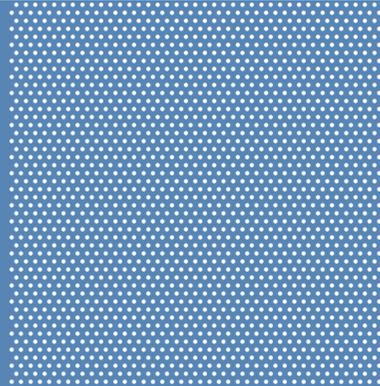




EXPERTISE FRANCE LA COOPÉRATION STATISTIQUE EN EXERGUE



EXPERTISE
FRANCE



Expertise France est l'agence française publique de coopération technique internationale. Elle intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; sécurité internationale, stabilité ; développement durable, agriculture et climat ; renforcement des systèmes de santé et développement humain. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'assembler de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

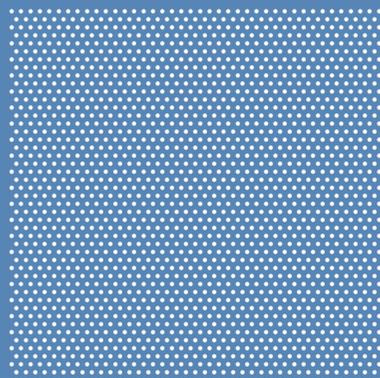
Remerciements :

Cette publication n'aurait pu être réalisée sans l'aide et l'implication d'un grand nombre de personnes. Elles ne peuvent malheureusement pas toutes être mentionnées ici. Notre équipe aimerait exprimer sa profonde reconnaissance aux personnes suivantes : Mme Dominique Francoz et M. Jean-Pierre Cling de l'INSEE pour leur coopération constructive.

Parmi tous les départements d'Expertise France qui ont contribué à l'élaboration de ce document, nous adressons un remerciement tout particulier au département Communication, et notamment à l'équipe dirigée par Bénédicte Malpel, pour sa collaboration. Nous aimerions aussi remercier le pôle Jumelages et l'équipe d'Alice Dapogny pour leurs contributions.

Pour ses conseils, nous souhaiterions exprimer nos sincères remerciements à Jan Robert Suesser.

Enfin, un remerciement tout spécial à Marek Zielinski pour avoir compilé cette publication.



01

AVANT-PROPOS4

70 ans de coopération technique internationale française en statistiques5
 Nos chiffres clés de 20166
 Expertise France et les ODD8

02

COOPÉRATION BILATÉRALE9

Edito 10
 Nos projets 11

03

COOPÉRATION RÉGIONALE12

Edito 14
 Nos projets 11

04

JUMELAGES21

Edito22
 Nos projets23

05

Notre équipe24

Contacts27

01

Avant-propos

Isabelle VALOT, Directrice du département Gouvernance économique et financière à Expertise France



“ Notre agence est un acteur majeur de la coopération dans le domaine des statistiques publiques. ”

Sous la supervision conjointe des Ministères français de l'Europe et des Affaires Étrangères et de l'Économie et des Finances, Expertise France est devenue la principale agence publique française en charge de l'expertise technique internationale depuis 2015 suite à la fusion de six opérateurs publics (Adetef, FEI, ADECRI, SPSI, ESTHER et GIP Inter). Expertise France englobe de larges et multiples domaines de la coopération.

L'agence mobilise ses compétences afin de répondre de la manière la plus efficace à la demande croissante des pays émergents et en développement en termes de conseils et d'assistance. Elle répond à leurs besoins en politiques publiques et en gouvernance. Ce soutien aux réformes publiques concerne les défis interconnectés auxquels les pays font face, qu'ils soient institutionnels, économiques, démographiques, sociaux ou environnementaux. Aujourd'hui, ce sont les objectifs de développement durable (ODD) qui définissent le cadre global du progrès ; les atteindre est un objectif partagé dans le monde entier.

Expertise France est une agence qui agit directement sur le terrain pour réaliser les projets financés. Il s'agit très souvent de projets de développement complexes pour lesquels Expertise France est chargée par des pays partenaires et des bailleurs de mettre à disposition des responsables de projet et des experts. Ils répondent aux contextes régionaux et locaux en apportant ainsi une connaissance approfondie des normes et méthodologies internationales et des expériences reconnues à l'étranger.

L'agence travaille en partenariat avec d'autres agences publiques ou privées, des administrations, des entreprises, des institutions publiques, la société civile, etc. afin de réaliser ces projets. Expertise France est un acteur majeur de l'assistance technique française et européenne grâce à cette capacité d'associer et de créer des alliances qui rassemblent à la fois expertise et assistance sur des zones géographiques et des secteurs thématiques variés.

Notre agence est un acteur principal de la coopération dans le domaine des statistiques publiques. Des statistiques de qualité contribuent à une meilleure gouvernance car elles sont un élément-clé pour identifier, formuler et mettre en œuvre de meilleures politiques. La demande croissante d'informations statistiques fiables est une préoccupation centrale pour les agences statistiques du monde entier. On attend qu'elles produisent des données harmonisées répondant aux méthodologies agréées au niveau international, disponibles et comparables dans le temps, diffusées selon les meilleures pratiques internationales, respectant les règles éthiques de la profession.

En ce qui concerne l'assistance en matière de statistiques publiques, Expertise France et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) sont des acteurs impliqués dans des coopérations bilatérales, dans des jumelages de l'Union européenne, ainsi que dans de larges programmes régionaux impliquant de nombreux pays bénéficiaires.

Avec plus de 25 millions de chiffre d'affaires en 2016, et impliqué dans plus de dix projets, le département Gouvernance économique et financière d'Expertise France et son pôle Statistiques publiques et du développement sont fiers de contribuer à servir la communauté statistique internationale.

70 ans de coopération technique internationale française au service des statistiques

Lorsqu'il a été créé en 1946, les mandats de l'INSEE incluaient la coopération internationale. À cette époque, c'était une fonction pratiquement unique pour un institut de statistiques publiques. Adetef, l'agence de coopération technique internationale du Ministère français de l'Économie fut créée en 1981 avec comme mandat de soutenir financièrement l'assistance internationale de l'INSEE.

Aujourd'hui, l'action d'Expertise France et de l'INSEE à l'international représentent une expérience commune de près de quatre décennies dont peut profiter la communauté internationale.

Le soutien apporté au fil du temps par l'INSEE pour la formation comme pour la production des instituts nationaux de statistiques (INS) s'est continuellement adapté aux évolutions du monde.

Mentionnons au titre de la formation statistique la création en 1993 d'Afristat, l'observatoire statistique et économique pour l'Afrique subsaharienne, et les écoles régionales de statistiques situées en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal qui accueillent des étudiants venant de nombreux pays africains.

Au titre de la coopération avec les INS, dès la chute du Mur de Berlin en 1989, l'INSEE et Adetef ont répondu sans attendre à la demande en assistance technique des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) comme de l'ex-URSS. Il était nécessaire d'aider à la construction d'un système statistique adapté au suivi de l'économie de marché et des impacts sociaux de cette transformation. L'expertise française, s'est inscrite au sein du cadre européen d'assistance mis en place à partir de 1993 pour aider les pays d'Europe centrale et orientale à préparer leur accession à l'UE, d'un côté le développement d'outils statistiques afin de fournir des informations dans un contexte d'économie de marché, d'un autre côté la mise en œuvre de l'acquis communautaire statistique pour leur intégration à l'UE en 2004.

Plusieurs des instruments majeurs de la boîte à outils de l'assistance statistique internationale utilisés actuellement ont pris forme pendant ces années-là. Avec d'autres dispositifs de financement proposés par des banques internationales de développement, ils sont au cœur des assistances dont Expertise France a la charge.

Le jumelage est un instrument de coopération mis en place par l'Union européenne en 1998 pour les PECO et qui a modelé les coopérations institutionnelles entre les administrations publiques des pays membres de l'UE et celles des pays bénéficiaires ou partenaires. Utilisé dans le domaine statistique trois ans après sa

création, l'INSEE se voyait confier le premier projet de jumelage avec l'Institut statistique polonais. Ensuite, le dispositif de jumelage a été étendu (et adapté) pour inclure des pays qui n'étaient pas impliqués dans l'intégration à l'UE. L'INSEE continue d'apporter son soutien technique à ses homologues grâce à ce dispositif.

Pendant cette période, l'Union européenne développait un nouveau partenariat établi sous l'égide de la politique européenne de voisinage (PEV). Ce partenariat a promu les réformes économiques et sociales dans des pays partenaires à l'Est et au Sud de l'Europe. Dans ce cadre, à la suite du lancement du processus de Barcelone en 1996, un premier programme de coopération statistique « MEDSTAT » a été lancé correspondant à une approche d'assistance régionale. Depuis 2006, c'est Expertise France qui met en œuvre ce programme pour le compte de la Commission européenne.

Au sein du Partenariat oriental et à partir de 2011, plusieurs projets de coopération régionale relatifs aux statistiques ont visé à renforcer les capacités et la formation dans cette région. Au-delà de l'Europe et des dispositifs de voisinage, Expertise France a été choisie pour gérer l'appui à travers de projets régionaux en Afrique et en Asie.

Aujourd'hui, l'implication des statistiques publiques dans la mesure des objectifs de développement durable (ODD) fera naître de nouvelles demandes d'assistance et éventuellement de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils pour le partage d'expérience, d'assistance et de conseil. L'INSEE et Expertise France travailleront ensemble pour relever ce défi aux côtés de la communauté statistique.

Ce document présente plusieurs projets majeurs de coopération statistique qu'Expertise France met en œuvre ; il donne la parole à ses experts-clés et présente l'équipe qui porte et met en place ces projets. Bonne lecture !

Nos chiffres clés en 2016

23,3 M€
de projets en gestion

2700
jours d'expertise
fournis

120
pays partenaires

90%
des projets sont
des projets régionaux

15
projets en cours

Europe

1,2 M€
6%

Afrique du Nord
et Moyen-Orient

7,8 M€
33%

Afrique

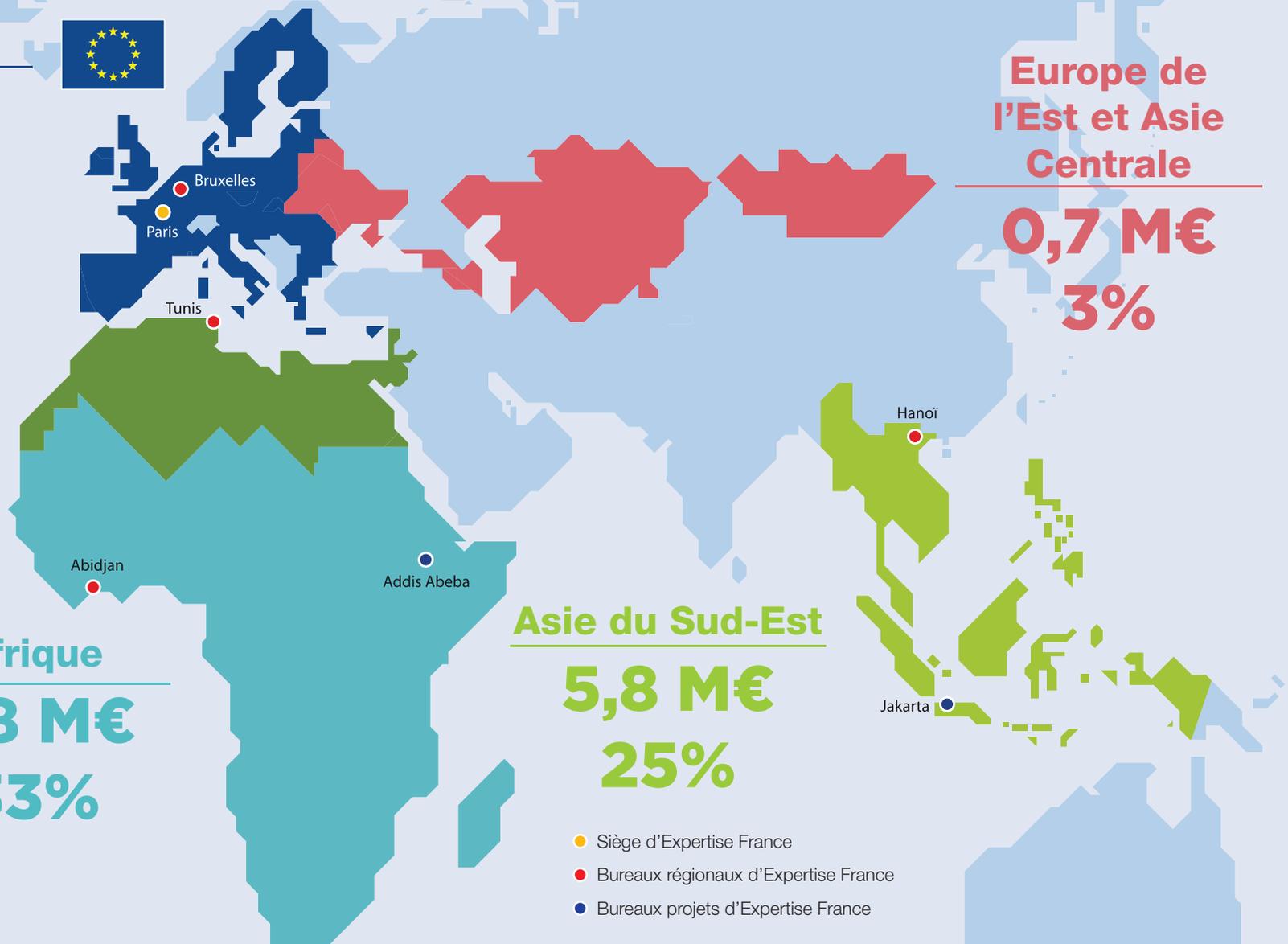
7,8 M€
33%

Asie du Sud-Est

5,8 M€
25%

Europe de
l'Est et Asie
Centrale

0,7 M€
3%



- Siège d'Expertise France
- Bureaux régionaux d'Expertise France
- Bureaux projets d'Expertise France

1946

1981

1989

2001

2004

2006

2015

INSEE : début de
la coopération
statistique

Création
d'ADETEF

Première mission
exploratoire de l'INSEE
et d'Eurostat en Pologne

Premier jumelage
français en
statistiques

Coopération statistique
à travers la Politique
de Voisinage

Projet régional
MEDSTAT

Création d'Expertise
France

Développer des statistiques publiques pour le suivi des objectifs de développement durable

Par décision de l'Assemblée générale des Nations-unies de septembre 2015, le suivi des progrès par rapport aux 17 objectifs de développement durable (ODD) et de leurs 169 cibles sera effectué par la mesure de 241 indicateurs statistiques.

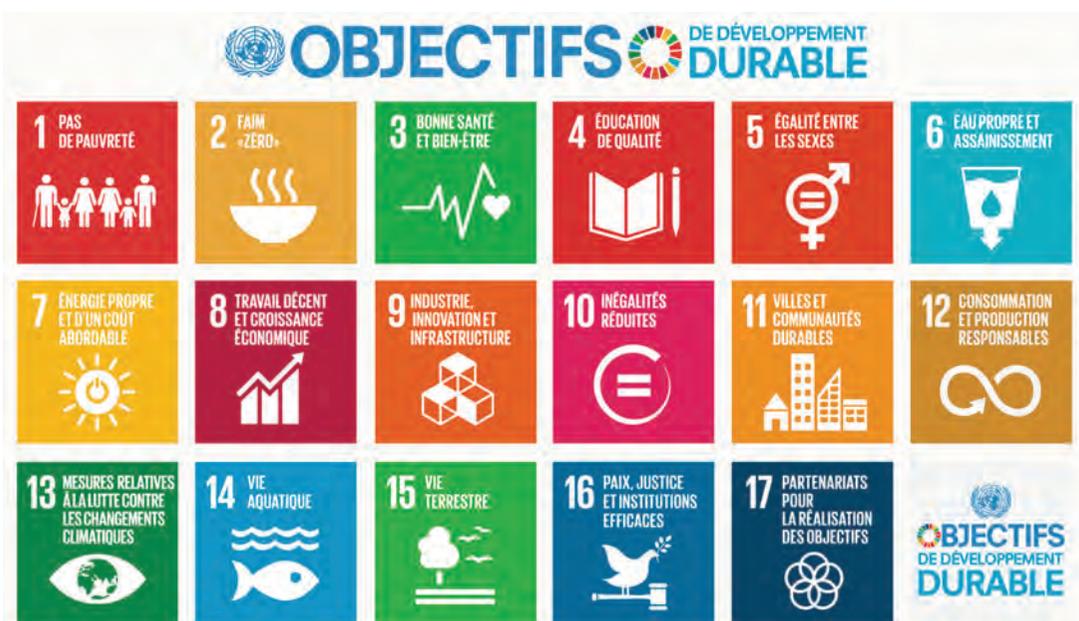
C'est un défi crucial et complexe pour la communauté statistique et particulièrement pour les statistiques publiques à travers le monde. Parvenir à la production d'indicateurs fiables et comparables est une tâche ardue qui gagnera à une mise en commun appropriée des expériences acquises dans chaque pays.

La division des statistiques des Nations-unies de même que d'autres institutions multilatérales majeures ont déjà décidé d'aider tous les partenaires impliqués afin de faciliter la réussite de la mesure des ODD.

La coopération internationale devra englober le financement, l'assistance technique, les plateformes pour le partage d'expériences et aider à la prise en compte des conditions locales.

De plus, la mise à jour régulière programmée de la liste des indicateurs afin de mieux mesurer les progrès vers les cibles définies et bénéficiera des produits statistiques mis en place avec l'aide de la communauté internationale.

Expertise France, grâce à son expérience affirmée en termes d'assistance technique et à son réseau diversifié d'experts s'implique dans l'assistance à la mesure des cibles des ODD. Elle entend, en coordination étroite avec l'INSEE, participer au travail de la communauté statistique.



02 La coopération bilatérale

La coopération bilatérale est une forme de coopération entre deux pays. En France, c'est l'INSEE, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, qui est en charge de la mise en œuvre de ce type d'assistance. Pour ce faire, il est soutenu par un budget de coopération technique alloué par le Ministère de l'Economie et des Finances. Il s'agit de l'une des plus anciennes formes de coopération et elle permet à de nombreux pays de bénéficier du savoir-faire et des connaissances de la France en matière de statistiques.

La coopération bilatérale

Dominique FRANCOZ, directrice de la division Appui technique international de l'INSEE



“ Les programmes bilatéraux sont conçus en accord avec les programmes multilatéraux de manière à ce que les pays bénéficiaires reçoivent un appui cohérent et que l'expertise soit utilisée de manière efficace. ”

L'INSEE a une longue tradition de coopération technique internationale qui constitue une de ses missions. Faisant partie d'un réseau mondial d'acteurs dans les statistiques, cette coopération bilatérale contribue à la diffusion du savoir-faire et aide les pays partenaires à renforcer leurs propres systèmes statistiques nationaux conformément aux standards internationaux. Ces activités de coopération sont soutenues financièrement par un budget spécifique alloué par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Les activités de coopération de l'INSEE prennent plusieurs formes dont des missions d'appui technique, des visites d'études ou des séminaires et des ateliers. Elles sont réalisées par des statisticiens ou par d'autres experts du système statistique public français. Les programmes bilatéraux sont conçus en accord avec les programmes multilatéraux de manière à ce que les pays bénéficiaires reçoivent un appui cohérent et que l'expertise soit utilisée de manière efficace. Même si la coopération multilatérale prime désormais sur les actions bilatérales, il n'en demeure pas moins que cette relation reste essentielle pour l'INSEE.

En parallèle, avec le système statistique européen, l'Institut promeut des partenariats avec d'autres instituts statistiques nationaux européens, contribuant ainsi au développement des relations internationales.

Actuellement, la coopération bilatérale recouvre trois zones géographiques : l'Europe hors Union européenne, le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne. En Afrique, Afristat est l'un des partenaires-clés. Il s'agit de l'observatoire statistique et économique en Afrique sub-saharienne et ses 22 membres sont principalement des pays africains francophones.

La stratégie actuelle de l'INSEE est construite autour de 3 buts :

- développer les actions sur des sujets tels que les comptes nationaux, les objectifs de développement durable, la qualité, la gouvernance des instituts statistiques nationaux et le développement des compétences ;
- donner la priorité aux actions regroupant plusieurs pays partenaires afin de rationaliser l'utilisation des experts, partager les expériences et les bonnes pratiques, promouvoir la coopération Sud-Sud et augmenter la visibilité de la coopération internationale de l'Institut ;
- monter des projets pluriannuels avec des partenaires-clés.

Dans cet esprit, l'INSEE et le Haut-Commissariat au Plan du Maroc, l'institution nationale en charge de la production statistique, de la programmation, de l'analyse et des prévisions économiques, ont signé en octobre 2015 un accord de coopération et de partenariat, donnant un nouvel élan à une coopération déjà existante et fructueuse. Il se concentrera sur les besoins émergents en données statistiques aux niveaux régional et international à travers de nouvelles modalités de collaboration. Les actions menées viseront au partage d'expériences entre experts, à la réalisation d'études conjointes et de programmes visant des tiers, ainsi qu'à la mise en œuvre de projets pluriannuels.

En 2016, dans ce cadre de coopération bilatérale, l'INSEE a été impliqué dans 80 activités, correspondant à 275 jours d'expertise, fournis par 80 experts différents.



FOCUS EXPERT

Jan Robert SUESSER, chef de projet

Cet appui technique français vise à aider chaque institution palestinienne à bénéficier d'un répertoire administratif d'entreprises, mis à jour et exhaustif qui leur permettra à chacune de mieux suivre les agents économiques actifs de son champ de responsabilité. C'est l'efficacité accrue de la gouvernance publique en lien avec les activités des entreprises qui est en jeu. La coordination du travail de construction d'un répertoire partagé a été confiée au PCBS.

De par leur nature, les statistiques publiques servent le bien commun, principalement à travers les informations qu'elles produisent et diffusent. Mais pas uniquement. En tant que science, les statistiques développent aussi des normes, des méthodologies et des nomenclatures qui organisent les informations. La construction des productions de la statistique publique est habituellement effectuée selon des approches collaboratives comme le sera la construction du répertoire administratif d'entreprises que le PCBS coordonne et qui a pour objectif de servir d'outil commun à de nombreuses institutions palestiniennes. Le PCBS lui-même va en bénéficier pour sa production statistique.

Une fois opérationnel, le RAE sera très simple, à la fois dans son contenu et pour son utilisation. D'ici là, un tel projet implique un processus très complexe de travail qui comprend, entre autres :

- la coopération entre les différentes institutions qui rendent disponibles et mettent en commun les informations dont elles disposent ;
- le développement d'outils d'appariement des enregistrements afin de rapprocher les informations et de sélectionner pour chaque variable les meilleures informations disponibles ;
- la conception d'outils et de processus de mise à jour adaptés ;
- la mise à disposition pour chaque partenaire d'une information compilée qui contribue utilement à la réalisation des travaux dont il a la responsabilité

Le grand nombre de partenaires, la diversité de leurs responsabilités, les différents problèmes techniques ajoutent difficultés aux difficultés. Dans de telles circonstances, la clé du succès est la motivation.

Appui technique au Bureau central palestinien des statistiques pour la création d'un répertoire administratif d'entreprises

L'objectif principal est de soutenir la création d'un répertoire administratif d'entreprises (RAE) partagé par les différentes administrations et institutions palestiniennes afin de faciliter la gestion des relations entre institutions et acteurs économiques.

L'économie informelle importante est un sujet de préoccupation qui a conduit le gouvernement palestinien à coordonner les efforts pour permettre aux administrations publiques d'avoir une meilleure connaissance des acteurs économiques. En 2008, un comité inter administratif national a été créé (coordonné par le PCBS et rassemblant les principaux ministères en charge des relations avec les entreprises, y compris le Ministère de l'Économie, le Ministère des Finances et le Ministère des Affaires locales) afin de progresser dans l'échange d'informations issues de leurs registres respectifs.

Une assistance a été demandée à la France qui a débuté en 2014. Le projet est mené par Expertise France en collaboration étroite avec l'INSEE, qui fournit l'expertise technique. Du côté palestinien, le PCBS est responsable du projet et le Ministère des Finances est membre du comité de pilotage.

Objectifs généraux et résultats attendus :

- construire un répertoire d'entreprises partagé qui agrège toutes les entités économiques connues d'au moins une administration ;
- utiliser des variables d'identification et des nomenclatures communes à toutes les administrations, en se basant sur les classifications internationales ;
- avoir un répertoire mis à jour de manière à ce que chaque administration puisse facilement entrer en contact avec les entités concernées par son champ d'action.

BÉNÉFICIAIRES : Palestine

BAILLEUR : Ministère de l'Economie et des Finances (France)

BUDGET : 700 000 €

START DATE : 2014

DATE DE DÉBUT : 4 ans

12

Institutions palestiniennes partenaires



Depuis 2014

03

La coopération régionale

La coopération régionale répond à des défis régionaux, promeut la coopération entre partenaires et construit des ponts en permettant aux pays partenaires de discuter et d'échanger opinions, expériences et bonnes pratiques. Expertise France mobilise son expérience, sa pratique et ses connaissances qui ont été acquises au fil des années avec la mise en œuvre de grands programmes de coopération statistique. Ceci est particulièrement vrai pour les programmes régionaux qui s'inscrivent dans des processus d'intégration et visent à améliorer les capacités statistiques nationales par le renforcement des connaissances et des compétences.

Avant- propos

**Beata SUSZTEROVA, Responsable
du pôle Statistiques Publiques et du
Développement**



“
Au cours des dernières années, Expertise France a acquis une solide expérience dans la gestion de larges projets régionaux, en Afrique, en Asie et dans la région méditerranéenne.”

L'homogénéité et la comparabilité des données statistiques sont clés dans la définition d'objectifs communs et pour concevoir des politiques communes dans le contexte d'une coopération régionale ou dans un processus d'intégration plus large. L'harmonisation régionale des méthodes et des processus statistiques contribue à améliorer la qualité des données produites par chaque pays. Il y a de nombreux exemples de succès comme avec le développement du Système Statistique Européen (SSE) qui alimente le processus décisionnel d'intégration européenne.

Au cours des dernières années, Expertise France a acquis une solide expérience dans la gestion de larges projets régionaux, en Afrique, en Asie et dans la région méditerranéenne. Les programmes régionaux viennent compléter d'autres dispositifs de coopération, nationaux et thématiques. Tous contribuent à améliorer les capacités statistiques nationales par le transfert de connaissance et de savoir-faire et l'appropriation locale des compétences.

La coopération régionale rend possible le partage des innovations techniques au bénéfice de tous les pays impliqués, là où des projets dans chaque pays pris individuellement serait des défis beaucoup plus difficiles. En général, les statisticiens sont conscients des faiblesses de leurs systèmes nationaux. Lorsqu'ils travaillent de manière isolée, ils ne sont pas au contact des nouvelles techniques et méthodes, des solutions, des bonnes pratiques qui pourraient être mises en place dans le contexte de leur pays en particulier. Participant à des activités régionales, ils constatent qu'ils sont souvent confrontés à des contraintes et des problèmes similaires.

Participant à des activités régionales, ils constatent alors qu'ils sont souvent confrontés à des contraintes et des problèmes similaires. Les projets de coopération régionale permettent de discuter des innovations techniques et des pratiques innovantes ainsi que d'identifier et d'échanger des bonnes pratiques. La dimension régionale peut offrir une plateforme plus large pour la diffusion et la transmission d'outils et de techniques statistiques au profit d'une variété d'utilisateurs. Ils favorisent souvent dans chaque pays une coordination accrue entre les acteurs nationaux impliqués dans les statistiques, laissant de côté les tensions de nature politique. Dans la même veine, l'implication d'un pays dans des coopérations régionales rend possible le maintien des activités et d'un programme de travail même pendant des périodes de grande tension nationale.

En général, il y a un réel désir d'aller vers une plus grande qualité et une comparabilité des données, il y a aussi une volonté d'échanger et de faire de son mieux pour le plus grand nombre et pour les moins développés. Dans un schéma de coopération régionale, et grâce notamment à la dynamique créée par la présence des pairs, tous les pays peuvent améliorer leurs performances respectives quel que soit leur point de départ. Tout cela est appuyé par le cadre régional.

L'appui technique apporté à travers un projet régional est bien plus que le simple enchaînement d'une liste d'activité. On a là un moteur pour « aller au-delà », pour construire des partenariats plus responsables avec la promotion des statistiques publiques. En retour, ces approches statistiques vont bénéficier à l'ensemble d'une région grâce à l'échange de connaissances, d'expériences professionnelles et des meilleures pratiques.



FOCUS EXPERT

**Henri TYRMAN, Chef de
projet adjoint**

Ce soutien concerne essentiellement les statistiques relatives aux échanges extérieurs et à l'investissement direct étranger. Nous travaillons auprès des offices statistiques des pays de la zone, du secrétariat général de l'ASEAN elle-même, et de tous les organismes qui utilisent ou produisent ces statistiques : banques centrales, Ministères du Commerce, etc. Notre action consiste à organiser des groupes de travail entre statisticiens des différents pays, à leur dispenser des formations ou encore à venir directement les assister sur le terrain.

Dans plusieurs pays de la région, les autorités douanières ou statistiques ne disposaient ni des connaissances suffisantes des normes internationales, ni des outils requis pour établir des statistiques satisfaisantes sur le commerce extérieur de marchandises. Une équipe d'experts a donc été dépêchée pour les former.

De même, plusieurs pays utilisent les autorisations d'investissement qu'ils délivrent aux entreprises étrangères pour comptabiliser le total d'investissements directs étrangers réalisés chaque année sur leur territoire. Mais autoriser un investissement ne veut pas dire qu'il va être réalisé. Il faut partir de mesures réelles. Cela implique de former les autorités à l'organisation d'enquêtes statistiques et à la tenue d'un répertoire des entreprises créées ou développées à partir de fonds étrangers.

COMPASS : faire des statistiques un vecteur d'intégration économique

Le projet COMPASS assiste les pays membres de l'ASEAN dans la production, la mise aux normes et la diffusion de leurs statistiques. Disposer de statistiques fiables et comparables, et donc conformes aux standards internationaux, est en effet essentiel pour la coopération économique internationale.

Depuis 2014, Expertise France accompagne les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dans le développement d'un système statistique communautaire. Ce soutien, apporté dans le cadre du projet COMPASS, vise à approfondir la coopération entre les pays de l'organisation grâce à la production de données dans quatre domaines clés : les échanges internationaux de marchandises et de services, les investissements directs étrangers, le renforcement institutionnel et les technologies de l'information.

Expertise France assure sa mise en œuvre. L'agence est à la tête d'un consortium public-privé qui implique notamment trois instituts statistiques européens.

De plus, le projet accorde une attention toute particulière à réduire les inégalités entre les États membres de l'ASEAN en facilitant : I) l'accès à l'enseignement supérieur dans le domaine des statistiques pour les fonctionnaires des pays les moins avancés ; II) les échanges de bonnes pratiques entre les états membres de l'ASEAN dans le cadre du mécanisme de coopération intracommunautaire « l'ASEAN aide l'ASEAN ».

BÉNÉFICIAIRES : Secrétariat de l'ASEAN, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam

BAILLEUR : Union Européenne

BUDGET : 6 000 000 €

DATE DE DÉBUT : 2014

DURÉE : 4 ans

PARTENAIRES : ICON, Artemis, Statistics Norway, INSSE Romania, CBS Netherlands

SITE INTERNET : compass.asean.org



MEDSTAT IV : Renforcer la capacité des pays méditerranéens à collecter des statistiques pertinentes, actualisées et fiables

Au cours des quinze dernières années, la coopération euro-méditerranéenne dans le domaine des statistiques a évolué, s'adaptant aux changements de la situation dans la région, aux changements dans les priorités de la relation entre l'UE et le pays en développement et plus particulièrement dans celles de la coopération régionale. Dans un environnement qui change rapidement, comme cela a été le cas ces dernières années pour les pays méditerranéens, l'accès à des données fiables et comparables est un facteur essentiel pour évaluer correctement les conséquences et les impacts des changements et pour concevoir des mesures adéquates et sur mesure afin d'y faire face.

En complément d'un appui continu à la production d'un plus grand nombre de données de meilleure qualité, le projet a mis l'accent sur deux problématiques : (i) il continue à explorer de nouvelles voies pour une coopération qui soit plus orientée vers un réel partenariat, et (ii) il vient en appui aux statisticiens dans les pays afin d'établir des relations plus approfondies et plus fructueuses avec les utilisateurs des statistiques dans la région.

Le projet fournit un appui technique sur six secteurs thématiques (registres et statistiques des entreprises, statistiques du commerce extérieur et de la balance des paiements, statistiques des transports, de l'énergie, du marché du travail et de la migration). Une attention particulière est également accordée aux questions transversales telles que la visibilité, les relations avec les utilisateurs, la formation, le genre et les synergies à la fois entre les secteurs et avec les autres programmes ou initiatives qui font la promotion des statistiques dans la région et les appuient.

BÉNÉFICIAIRES : 10 pays méditerranéens : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Palestine, Maroc, Syrie (coopération pour le moment suspendue) et Tunisie

BAILLEUR : Union Européenne

BUDGET : 4 707 070 €

DATE DE DÉBUT : 2016

DURÉE : 40 mois

PARTENAIRES : Hungarian Central Statistical Office, INSEE, ISTAT, Statistics Denmark, Statistics Lithuania, Turkish Statistical Institute

Depuis
2006

4,7M€
de budget



FOCUS EXPERT

Thierry PACCLOUD, chef de projet

Le projet comporte de nombreux défis, dans une région au cœur d'une profonde mutation et dans laquelle les informations statistiques sont encore difficilement visibles. En ce qui concerne les statistiques, les défis sont essentiellement techniques : certains pays ont progressé très rapidement alors que d'autres font face à des contraintes en termes de ressources, ce qui les empêche de progresser à la même vitesse. Les autres défis sont opérationnels et stratégiques. En l'absence d'institutions régionales, les activités de coopération statistique se développent uniquement en fonction de la bonne volonté des pays. Au final, malgré les nombreuses tensions politiques, les pays ont réussi à identifier les intérêts communs et à travailler ensemble.

La quatrième phase de MEDSTAT sera un jalon dans l'histoire de la coopération statistique Nord-Sud. Elle vise à transférer progressivement aux pays méditerranéens la responsabilité de la mise en œuvre des activités. De facto, ce projet est en train de devenir un élément moteur dans l'établissement d'un partenariat effectif entre les deux rives de la mer Méditerranée.



FOCUS EXPERT

Maxime BONKOUNGOU, chef de projet

En tant que chef de projet, ma mission est de piloter l'équipe en charge. Cette tâche comprend la coordination et la mise en œuvre de l'ensemble du projet en accord avec tous les aspects administratifs, financiers et contractuels. Il s'agit d'un projet immense et très complexe avec de grands objectifs.

Il représente aussi une grande opportunité pour le continent de produire des statistiques africaines légitimes et fiables. En effet, comment le développement au niveau d'un pays peut-il être suivi sans indicateurs de suivi ? À ce sujet, le système statistique africain a un rôle crucial à jouer afin de fournir, à temps et par tous les canaux de prises de décision, des données de qualité et comparables.

Grâce à nos efforts et à la motivation des parties prenantes africaines, nous avons maintenant un état des lieux sur l'ensemble des sept domaines que recouvre le programme PAS. Après une année de travail, il est possible de saisir l'ampleur de ce qui a déjà été réalisé.

PAS : le premier programme régional panafricain de statistiques

Les acteurs du système statistique africain travaillent vers l'adoption d'une approche statistique coopérative et continentale, comme en témoignent les avancées récentes que sont la mise en place d'une meilleure couverture des données du recensement, la création de la Charte africaine de la statistique et de la stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA), ainsi que la récente décision (janvier 2013) des Chefs d'Etats africains de créer l'Institut de statistiques de l'Union africaine.

La demande croissante des États africains de suivi des objectifs de développement durable (ODD) a contribué à un fort désir d'améliorer les données statistiques en Afrique. Depuis 2016, à travers le programme PAS, le premier projet statistique régional en Afrique, Expertise France œuvre pour contribuer à répondre à cette demande de manière pertinente et durable.

Le programme panafricain de statistiques place à un niveau régional, national et continental l'amélioration de la disponibilité et de la comparabilité des statistiques publiques en Afrique. Faciliter la prise de décision et évaluer les politiques sont essentiels dans le processus d'intégration de l'Afrique. Il est, dans cette optique, nécessaire de mesurer les progrès effectués par le continent dans la réalisation des objectifs globaux. Le projet fournit un appui à travers des ateliers ou des missions d'assistance technique, réalisés par des experts en statistiques recrutés selon les besoins du projet. Ces activités sont conçues pour des professionnels provenant des organisations africaines responsables de la production et de la diffusion des statistiques publiques (instituts statistiques nationaux, communautés économiques régionales, etc.).

BÉNÉFICIAIRES : Commission de l'Union Africaine, les Communautés Economiques Régionales et les 55 pays membres de l'Union Africaine

BAILLEUR : Union Européenne

DATE DE DÉBUT : 6 885 716 €

DATE DE DÉBUT : 2016

DURATION : 42 mois

PARTENAIRES : GIZ, Oxford Policy Management, DESTATIS, INSEE, ISTAT et CBS Netherlands

1^{er}
projet régional
en Afrique

6,8M€
de budget

ESTP : le programme européen de formation statistique

Le programme européen de formation (ESTP) statistique est mis en œuvre depuis 2007 et propose aux statisticiens européens des cours de formation à un niveau postuniversitaire. Ce programme, financé par Eurostat, est entré dans sa troisième phase en 2016 avec une dimension transversale dans le but de répondre au défi d'avoir des statistiques comparables en Europe et à l'international.

L'objectif de ESTP est de satisfaire les besoins spécifiques du système statistique européen (SSE) en prenant en compte la diversité des niveaux de connaissance et d'expériences ainsi qu'en promouvant et en diffusant les meilleures pratiques européennes. Il englobe un large spectre de cours, avec par exemple les *big data* (grandes bases de données), les statistiques sociales, la diffusion et la communication, et bien d'autres secteurs des statistiques. Le programme fournit des propositions de solutions et des simulations en situation de travail réelle grâce à une combinaison équilibrée d'exercices théoriques et pratiques pendant les formations.

BÉNÉFICIAIRES : Les fonctionnaires et salariés des instituts nationaux de statistique et des autorités nationales compétentes (ANC) des États membres de l'UE, des pays de l'AELE, des pays candidats et des candidats potentiels, ainsi que d'Eurostat.

BAILLEUR : Union Européenne

BUDGET : 813 850 €

DATE DE DÉBUT : 2016

DURÉE : 4 ans

PARTENAIRES : ICON et 18 INS européens

Depuis
2007

18
INS
européens



FOCUS EXPERT

Adolfo Gálvez MORALEDA, statisticien et responsable de cours à l'Institut National de Statistiques espagnol (INE) Espagne

ESTP est un programme vraiment essentiel qui renforce la collaboration parmi les membres du SSE. Il contribue à construire un bagage solide et une compréhension commune des différents aspects du processus de production de données qu'on ne trouve pas forcément dans d'autres programmes de formation en statistiques.

Trois caractéristiques spécifiques de cette initiative sont à souligner ici : la variété des activités, l'idée de proposer des niveaux d'introduction et des niveaux avancés, et la combinaison d'experts internes et externes pour animer les sessions de formation.

Pour le cours sur la diffusion et la communication, nous avons présenté les projets les plus récents que le système statistique européen a menés en termes de communication y compris le projet DIGICOM qui fait partie de l'initiative Vision2020 du Système Statistique Européen. L'implication des participants est un élément-clé pour un cours réussi et nous avons eu un ensemble de présentations très intéressantes réalisées sur la base du volontariat. Des questions et une participation active aux discussions permettent d'aller plus loin pour les différents sujets et l'évaluation d'ensemble du cours, effectuée par tou-te-s. Tout cela a été très positif.



FOCUS EXPERT

Lkhanaa TSEVEENJAV, haut responsable du service des relations publiques, bureau des statistiques nationales de Mongolie

Grâce au financement de l'Association Européenne de Libre Echange, j'ai pu participer à cette session de formation. Participer au cours introductif sur « Les big data et leurs outils » à Rome du 12 au 15 décembre 2016 a été vraiment intéressant. J'ai beaucoup appris sur la manière d'analyser les journaux des sites Internet, les données des réseaux sociaux et de réaliser le traçage numérique. Grâce à cette formation, je travaille désormais plus efficacement car j'ai une meilleure compréhension de l'expérience de l'utilisateur sur notre site Internet et je suis capable d'exploiter les données des réseaux sociaux.

En obtenant plus de données et en atteignant plus de personnes, je peux mieux répondre aux besoins des utilisateurs en termes de données statistiques. De retour en Mongolie, j'ai organisé une session d'échange d'informations pendant laquelle j'ai pu partager avec mes pairs les connaissances et les compétences acquises pendant la formation.

PEV-EST : renforcer les systèmes statistiques nationaux des pays d'Europe orientale, Caucase et Asie centrale

Expertise France aide à améliorer les statistiques publiques, en lien avec la politique européenne de voisinage (PEV), avec les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EECCA, en anglais) via deux projets menés simultanément. D'une part, à travers le « Programme de formation statistique pour les pays de la PEV-EST » et, d'autre part, à travers le projet « Soutien à la mise en œuvre des méthodologies statistiques de l'UE dans les pays de la PEV-EST ».

Dans le cadre du projet « Soutien à la mise en œuvre des méthodologies statistiques de l'UE dans les pays de la PEV-EST », des réunions régulières de panels sont organisées pour permettre aux experts d'Eurostat et des pays-membres de l'Union européenne de discuter de points techniques avec les représentants des instituts nationaux statistiques des pays EECCA qui ont besoin d'un soutien plus appuyé. Ces panels sont suivis d'ateliers techniques sur des sujets thématiques sélectionnés afin de permettre à ces pays de maîtriser ces sujets et d'améliorer ainsi leur système statistique national.

Le « Programme de formation statistique pour les pays de la PEV-EST » a été lancé avec l'objectif spécifique d'aider ces pays dans le processus d'harmonisation des statistiques publiques et de renforcer la comparabilité des données statistiques à travers les processus de collecte, de traitement et de diffusion. En se basant sur le programme de l'ESTP, les cours de formation sont dispensés par des formateurs qualifiés venant de l'UE et sont conçus pour favoriser le transfert de compétences pratiques et de connaissances théoriques qui seront mobilisées dans la pratique quotidienne de production et de diffusion de données.

BÉNÉFICIAIRES : Pays d'Europe orientale, Caucase et Asie centrale : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. Participation de la Mongolie sous financement AELE.

BAILLEUR : Union Européenne

BUDGET : 1 020 496 €

DATE DE DÉBUT : 2013 et 2015

DURÉE : 5 ans et 3 ans

PARTENAIRES : ICON (pour les programmes de formation) et Statistics Lithuania

12
pays

300
participants

PEV-SUD: renforcement de compétences via des cours de formation de haut niveau

Expertise France soutient la Commission européenne dans l'aide apportée aux pays de la PEV-Sud (politique européenne de voisinage-Sud) pour l'amélioration de leurs statistiques publiques à travers deux programmes successifs de formation. Plus de 160 professionnels issus des pays de la PEV-Sud ont été formés sur différents sujets tels que les comptes nationaux, le système d'information géographique, les statistiques commerciales structurelles, les nouvelles technologies pour la collecte de données, etc. Ces cours élaborés pour le programme ESTP ont permis aux pays bénéficiaires d'actualiser leurs concepts et leurs procédures afin de répondre aux standards internationaux et européens.

Dans ces programmes, l'accent est mis sur les compétences pratiques et les connaissances théoriques à mettre en œuvre la production et de la diffusion de données. Ils englobent des cours sur les statistiques publiques, les applications IT, la recherche et le développement et la gestion des statistiques, avec un équilibre de théorie et de pratique ainsi qu'une diversité d'approches (discussions de groupe, présentations et exercices). Ces cours de formation facilitent et encouragent non seulement les discussions et le partage d'expériences et de bonnes pratiques, mais fournissent aussi l'occasion aux participants de discuter de sujets d'intérêt commun, renforçant ainsi la coopération statistique régionale.



BÉNÉFICIAIRES : 10 pays méditerranéen : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Palestine, Maroc, Syrie (coopération suspendue pour le moment) et Tunisie

BAILLEUR : Union Européenne

BUDGET : 658 811 € (les deux phases)

DATE DE DÉBUT : 2014 et 2016

DURÉE : 4 years

PARTENAIRE : ICON

 **10**
pays

 **160**
participants



FOCUS EXPERT

Najwa YAACOUB,
statisticienne, responsable
de service, coordinatrice
principale nationale -
coopération statistique UE-
MED, Administration centrale
des statistiques du Liban

Participer à des programmes de formation en statistiques est essentiel pour le Liban et pour les pays méditerranéens pour deux raisons :

1) familiariser les jeunes employé-e-s aux méthodes et aux techniques spécifiques aux statistiques publiques qui ne peuvent pas être apprises dans les cursus universitaires classiques ;

2) permettre aux encadrants d'actualiser leurs connaissances en termes de concepts et de méthodologies européens afin de garantir la production de statistiques de grande qualité qui soient comparables et harmonisées et ce, pour le bénéfice de tous les utilisateurs.

Prendre part au programme organisé pour les pays de la PEV-Sud est une opportunité pour notre administration centrale des statistiques afin d'apprendre de l'expérience des bureaux des statistiques plus avancés en Europe. Pour les bureaux des statistiques nationales, c'est une plateforme d'apprentissage et de discussion pour surmonter les défis auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils essaient d'améliorer la quantité et la qualité de leur production statistique, permettant ainsi de répondre à une demande accrue en statistiques dans un environnement aux ressources limitées.

04

Les jumelages

Lancé par l'Union européenne en 1998, les jumelages sont un outil de coopération entre des administrations publiques des États membres de l'UE et les administrations homologues de pays partenaires. Les jumelages sont dédiés au renforcement des capacités institutionnelles, ils fournissent le cadre pour un échange d'expériences et de bonnes pratiques entre professionnels. Les partenaires s'engagent à travailler en vue d'obtenir des résultats mutuellement acceptés, cette approche pratique favorise l'appropriation et le travail en réseau.

Les jumelages

Catherine LECUIT, Responsable du pôle Jumelage



“ Le succès d'un jumelage repose sur la disponibilité et l'implication des pays et de leurs experts. ”

Les jumelages sont une modalité d'intervention développée par l'Union européenne afin de promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles dans ses programmes d'action extérieure. Les premiers jumelages ont été lancés en mai 1998 afin d'accompagner les pays candidats, et ensuite potentiellement candidats (1) dans leur adaptation aux procédures de l'Union européenne. En 2004, cette modalité a été étendue aux pays du voisinage (2), soit pour moderniser leurs capacités administratives, soit pour soutenir le rapprochement de leurs réglementations avec celles des États membres de l'UE dans le cadre des accords de coopération ou d'association.

Les jumelages permettent aux experts publics des États membres et à leurs structures d'échanger sur leur savoir-faire et leurs bonnes pratiques avec les experts des pays bénéficiaires dans une logique de relations entre pairs. Les projets favorisent une approche opérationnelle sur un sujet donné ainsi qu'une large diffusion des résultats auprès des différents niveaux de personnel impliqués dans les processus de réforme visés.

Le succès d'un jumelage repose sur la disponibilité et l'implication des pays et de leurs experts : (a) les experts des États membres de l'Union européenne sont mis à disposition par leur structure pour le travail commun et le transfert d'expertise. En pratique, l'État membre détache un expert résident auprès du pays bénéficiaire pour la durée de l'action. Hébergé par l'administration jumelle pour une durée moyenne de 2 ans, l'expert résident doit s'assurer que le plan de travail convenu par les parties est mis en œuvre et que les résultats attendus sont atteints. Dans cette perspective, il/elle organise avec son homologue des missions d'expertise successives de courte durée (missions de 4 à 5 jours) sous la forme de sessions de conseil, de formation, de visite d'étude et – plus rarement – de stages. (b) Le pays bénéficiaire doit s'assurer que l'homologue de l'expert résident est disponible, de même que les experts concernés par chaque activité, pour la meilleure appropriation et diffusion du projet.

Pour le compte des Ministères et de ses partenaires, Expertise France a participé à la mise en œuvre de cet outil depuis son lancement, gérant environ 250 jumelages dans les domaines d'expertise couverts par l'agence, à savoir principalement l'économie et les finances, le développement durable, les transports, l'emploi, la protection sociale, l'agriculture et la gouvernance. Actuellement, une équipe dédiée de 10 chargés de projet soutient au sein du pôle Jumelages d'Expertise France le développement, la contractualisation et la mise en œuvre administrative, budgétaire et financière de jumelages en relation permanente avec l'expert résident de chaque projet.

Dans le domaine des statistiques, l'INSEE a été impliqué dans 8 jumelages et a également fourni de l'expertise ponctuelle dans des jumelages conduits par d'autres États membres, ou par d'autres entités françaises.

(1) ce jour : l'Albanie, la Bosnie Herzégovine, le Kosovo, l'ex république yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Turquie.

(2) Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Moldavie, Maroc, Tunisie, Ukraine.



FOCUS EXPERT

Carla SAGLIETTI, Conseillère résidente en Tunisie

L'INSEE, responsable de ce projet de jumelage européen, mobilise un nombre significatif d'experts. Ce fort investissement se justifie par la relation et les liens forts entre la Tunisie et l'INSEE. Avec le Maroc, ce pays est celui avec lequel l'INSEE a la relation la plus longue et la plus étroite en ce qui concerne la coopération en statistiques. Ce projet ambitieux recouvre tout le processus d'organisation institutionnelle et de production statistique. Son objectif est, d'une part, de renforcer la gouvernance du système statistique et améliorer la production statistique et, d'autre part, d'assurer une meilleure communication et diffusion des données.

L'INS de Tunisie est fortement motivé pour la réussite de ce projet. En effet, dans ce nouveau contexte politique, les statistiques sont considérées comme un outil crucial pour le développement économique et le débat démocratique. Les attentes vis-à-vis de l'INS et du système statistique sont considérables. Une des caractéristiques spécifiques des projets de jumelage est qu'ils sont essentiellement définis par et pour le pays bénéficiaire. Cette spécificité garantit l'implication complète de la ou des institutions nationales dans le projet, ce qui, par extension, renforce les chances de réussite.

La modernisation du système statistique en Tunisie

Ce jumelage dans le domaine des statistiques est particulièrement important pour la Tunisie en contribuant à la capacité du pays à définir et à évaluer ses politiques. Des statistiques fiables et disponibles sont un prérequis pour l'analyse et la conception de politiques sectorielles, elles fournissent une base solide pour des décisions futures. Elles favorisent la transversalité en permettant de partager efficacement des informations comparables au niveau national, régional ou international.

Dans une démocratie émergente, la production de statistiques publiques de bonne qualité, efficaces et indépendantes favorise le développement du pays, en mettant à disposition des outils améliorés de définition de politiques, avec un accent spécifique sur les politiques régionales. L'expertise fournie par la France (celle de l'INSEE représente 50 experts pour 675 jours d'expertise fournis) et ses partenaires (l'Italie avec ISTAT et la Lituanie avec Statistics Lithuania) vient en appui des cinq objectifs suivants du jumelage :

- 1) définir un cadre législatif et institutionnel afin d'améliorer les statistiques publiques : les experts assistent Statistique Tunisie dans la rédaction d'une nouvelle loi qui viendra consolider la position de Statistique Tunisie en tant qu'organisation indépendante ;
- 2) rédiger un programme modernisé pour Statistique Tunisie : l'architecture de l'organisation évolue et un nouveau système d'information intégré est défini. La nouvelle organisation améliorera l'efficacité de la production de statistiques périodiques (trimestrielles, annuelles, etc.) ;
- 3) soutenir la modification du système national tunisien de comptabilité : au terme du projet la comptabilité tunisienne sera en conformité avec SCN2008 et les comptes trimestriels seront développés en lien avec la production et les dépenses. De plus, d'autres comptes, tels que celui sur l'environnement, sont en cours de développement ;
- 4) améliorer les indicateurs et les statistiques au niveau régional : le manque de statistiques de qualité en dehors des villes principales est une des problématiques majeures auxquelles Statistique Tunisie doit faire face. Le jumelage permettra à la Tunisie de disposer d'indicateurs plus affinés et de données statistiques à un niveau régional, sur l'emploi, l'activité économique des entreprises, etc.
- 5) apporter un soutien à la politique de diffusion et de communication de Statistique Tunisie : un système centralisé de collecte de données sera établi et harmonisé. Une stratégie de communication sera définie.

BÉNÉFICIAIRE : Tunisia

BAILLEUR : Union Européenne

BUDGET : 1 350 000 €

DATE DE DÉBUT : 2016

DURÉE : 2 ans

PARTENAIRES : INSEE, ISTAT, Statistics Lithuania

 **1,3M€**
de budget

 **50 experts**
impliqués

05

Notre équipe



Sandrine PRÉVOT est originaire de Nantes, France. Elle a obtenu un Master en Coopération Internationale à l'Université de Grenoble en 2011. Sandrine travaille depuis 4 ans dans la gestion de projets internationaux. Elle a notamment mis en œuvre des projets bilatéraux et multilatéraux de coopération au sein du Ministère français des Affaires Etrangères. En février 2016, elle rejoint le pôle Statistiques Publiques et du Développement à Expertise France comme chargée de projets. Elle parle couramment le français, l'anglais et l'italien.



Caroline GUIDEMANN est originaire de Grenoble où elle a étudié la coopération internationale à l'Institut d'Etude Politique de Grenoble entre 2006 et 2011. Après une première expérience de deux ans comme assistante technique junior auprès de l'administration ghanéenne, elle a rejoint l'équipe statistique d'Expertise France (anciennement Adetef) en juin 2014. Caroline parle couramment l'anglais, en plus du français qui est sa langue maternelle.



Siska Martina CAHYATI est née et a grandi à Jakarta en Indonésie. Elle a obtenu un Master en Affaires Internationales, avec une spécialisation en développement économique, au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Depuis 2012, elle a travaillé auprès de l'Ambassade de France en Indonésie et du Groupe La Poste à Paris. Siska a rejoint le pôle Statistiques Publiques et du Développement d'Expertise France en janvier 2016. Elle est passionnée par l'inclusion financière, l'écologie et le droit des animaux. Sa langue maternelle est l'indonésien et elle parle couramment l'anglais et le français.



Nemdia DACENEY, originaire d'Haïti, a rejoint le pôle Statistiques Publiques et du Développement en novembre 2016. Elle détient un Master d'économie du développement et management de projets internationaux de l'Université Paris-Est Créteil. Avant de rejoindre à Expertise France, Nemdia a travaillé dans le domaine du développement économique et de la coopération internationale en Haïti, aux États-Unis, en France et en Allemagne. Elle est passionnée par l'équité de genre, l'éducation de qualité et le développement durable. Elle parle couramment le créole haïtien, le français, l'anglais et l'espagnol.



Neha GRIVET vient de La Rochelle en France. Elle est diplômée d'un Bachelor en Commerce qu'elle a obtenu en 2015. Après une première expérience professionnelle dans les investissements du commerce, elle a passé un an en Nouvelle-Zélande avant d'intégrer le pôle Statistiques Publiques et du Développement au sein d'Expertise France en janvier 2017. Sa langue maternelle est le français et elle parle couramment l'anglais et l'allemand.



Alexis GHOSN a grandi à Tours et a obtenu un diplôme en Coopération Internationale de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence en 2013. Avant de rejoindre Expertise France, il a travaillé dans le domaine de la coopération Euro-méditerranéenne à Paris puis dans celui du renforcement des capacités des autorités locales à Beyrouth. Alexis a rejoint Expertise France et le pôle Statistiques Publiques et du Développement d'Expertise France en Janvier 2016. Il parle couramment français, anglais et arabe.



Clara GUILHEM est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille où elle s'est spécialisée en coopération internationale. Avant d'intégrer Expertise France, elle a travaillé pour le secteur privé dans la gestion d'importants projets de coopération. Clara a ensuite rejoint Expertise France (anciennement Adetef) en juillet 2014 et travaille actuellement au sein de l'Unité Intégration Régionale et Facilitation des Affaires. Sa langue maternelle est le français et elle parle couramment l'anglais.



Clara DELMON a grandi à Paris. Elle est titulaire d'un Master en sciences politiques, avec une spécialité en affaires internationales et économie du développement. Après une première expérience d'assistance auprès de demandeurs d'asile chez Amnesty International Australie, elle a passé 6 ans comme conseiller politique au Ministère français des Affaires Etrangères, dans l'équipe dédiée aux stratégies de l'aide au développement. Elle a rejoint Expertise France fin 2015 comme chargée de projets en réforme des finances publiques et statistiques économiques en Egypte, Tunisie et Palestine. Elle parle couramment français, anglais et espagnol, et apprend l'arabe.



Beata SUSZTEROVA, née à Kosice en Slovaquie, est titulaire d'un Diplôme de Licence en économie et gestion de l'administration publique de l'Université de Presov en Slovaquie et d'un Master en Gestion de projets européens de l'Université de la Sorbonne. Après 10 ans au service de la coopération technique internationale elle est devenue responsable du pôle Statistiques Publiques et du Développement à Expertise France en 2016. Elle parle couramment le hongrois, le slovaque, l'anglais et le français.



Jean PEYRONNAUD vient de Nevers, France. Après une Licence en Sciences Politique, il a obtenu un Master de géo-économie appliquée de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux. Après une première expérience dans le domaine du conseil, il rejoint le pôle Statistiques publiques et du développement d'Expertise France en 2017. Il parle français et anglais.



Contacts

Département Gouvernance Economique et Financière :

Isabelle VALOT

Directrice du département

isabelle.valot@expertisefrance.fr

Joëlle LOYER

Directrice Adjointe du département

joelle.loyer@expertisefrance.fr

Beata SUSZTEROVA

Responsable du pôle Statistiques Publiques et du Développement

beata.suszterova@expertisefrance.fr

Tous droits réservés. Toute reproduction, copie ou transmission de cette publication est interdite sans autorisation écrite.
Cette publication a été imprimée sur du papier recyclé réalisé à partir de forêts gérées de manière responsable et durable.
Première publication en 2017.
Imprimée et reliée au Maroc.



**EXPERTISE
FRANCE**



@expertisefrance.fr

73 rue de Vaugirard - 75006 Paris
+33 (1) 70 82 70 82 - gefi@expertisefrance.fr
www.expertisefrance.fr